

"La Suède et la CE" dans Revue du Marché commun et de l'Union européenne (Juin 1992)

Légende: En juin 1992, Ulf Dinkelspiel, ministre suédois des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, décrit dans le mensuel Revue du Marché commun et de l'Union européenne l'importance de l'intégration européenne pour son pays.

Source: Revue du Marché commun et de l'Union européenne. dir. de publ. Epstein, Geneviève ; Réd. Chef Vignes, Daniel. Juin 1992, n° 359. Paris: Les Éditions Techniques et Économiques.

Copyright: (c) Les Éditions Techniques et Économiques, 3, rue Soufflot 75005 Paris

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"la_suede_et_la_ce"_dans_revue_du_marche_commun_et_de_l_union_europeenne_juin_1992-fr-bacc7736-efa1-4393-b53f-53d41f3369ff.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

La Suède et la CE

PAR ULF DINKELSPIEL

Ministre des Affaires européennes et du Commerce extérieur

La Suède fait partie de l'Europe et d'une Europe en pleine évolution. Elle veut le plus tôt possible participer pleinement au processus d'intégration relancé à Maastricht et entrer dans la future Union européenne. Elle attend de cette entrée dans la Communauté européenne des effets décisifs pour son économie, mais elle veut surtout prendre une part active au façonnage de la nouvelle Europe. Elle pense pouvoir contribuer au renforcement de la Communauté sur le plan politique aussi bien qu'économique. Elle pense enfin pouvoir apporter son concours à l'assistance nécessaire aux pays européens qui viennent de recouvrer leur liberté.

Le 1^{er} juillet 1991, la Suède a présenté sa demande d'adhésion aux Communautés européennes. C'était là un événement de dimension historique pour notre pays, en même temps qu'une confirmation de l'ambition suédoise de coopérer activement à la poursuite de l'intégration en Europe. Cette décision, qui a le soutien d'une large majorité au Parlement suédois, est une suite logique de l'évolution vers des relations de plus en plus étroites entre la Suède et la CE qui a marqué ces vingt dernières années, depuis qu'en 1973 la Suède et les autres pays de l'AELE ont conclu des accords de libre-échange avec la CE.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une nouvelle phase du processus d'intégration européenne et celle-ci implique de grands défis. La carte de l'Europe a été remodelée : l'unification de l'Allemagne, le processus de libération dans l'ex-Union soviétique, la liberté recouvrée des peuples baltes ainsi que la marche vers la démocratie et l'économie de marché en Europe centrale et orientale ont, en un temps si court qu'on a peine à le concevoir, créé des conditions incomparablement plus favorables à la paix et à la stabilité dans notre partie du monde. Dans le même temps cependant, la guerre civile en Yougoslavie est là pour nous rappeler que nous ne devons jamais rien tenir pour acquis. L'action visant à consolider la paix, la liberté et les droits démocratiques pour les peuples de l'Europe doit donc être poursuivie avec la même intensité et le même engagement. Les gros besoins d'aide en Russie et dans les États baltes représentent un défi que nous nous devons de relever.

La Suède fait partie de l'Europe. Aussi entendons-nous assumer nos responsabilités et coopérer aux efforts pour rapprocher toujours plus les peuples de l'Europe. Nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter une contribution au processus d'intégration qui, avec la réunion historique du Conseil européen à Maastricht, est maintenant entré dans une nouvelle phase dynamique.

La Suède veut le plus tôt possible participer pleinement à ce processus et entrer dans la future Union européenne. Cela vaut aussi pour la coopération de politique étrangère et de sécurité. À la suite des profonds changements dans une Europe où l'on n'a plus affaire à deux blocs dressés l'un contre l'autre, les données extérieures pour la politique de sécurité de la Suède ont aussi changé fondamentalement. Dans cette situation nouvelle, la Suède entend prendre une part active au travail pour façonner la nouvelle Europe. Un ordre paneuropéen de sécurité semble encore éloigné mais, pour la première fois de l'après-guerre, il nous est permis d'espérer vraiment qu'il pourra devenir réalité. Il apparaît avec de plus en plus d'évidence que la CE, du fait de la forte attraction qu'elle exerce aussi sur des pays européens extérieurs, jouera un rôle central à cet égard.

Lorsque le Gouvernement suédois actuel est entré en fonction en octobre 1991, les priorités pour le présent mandat ont été exposées dans une déclaration au Parlement. La première des tâches indiquées dans cette déclaration gouvernementale était précisément d'engager pleinement la Suède dans la coopération européenne, à travers des négociations sur l'adhésion à la Communauté européenne. La demande suédoise d'adhésion qui a donc été présentée au Président du Conseil des ministres de la CE le 1^{er} juillet de l'an dernier, traduit le fait que nous partageons les objectifs à long terme de la Communauté, tels qu'ils ont été formulés dans le traité de Rome et l'Acte unique, et que nous voulons coopérer à la réalisation de ces objectifs. Notre demande d'adhésion repose sur la conscience que, en tant que membre de l'Union future, la Suède devra accepter l'ensemble des actes normatifs et tous les aspects de la coopération.

Le Gouvernement suédois a salué avec satisfaction les résultats importants atteints par la Communauté à Maastricht. Ceux-ci impliquent sans aucun doute des pas décisifs vers un approfondissement de l'intégration et vers une réalisation des objectifs du traité de Rome et de l'Acte unique. Ce que l'on considérerait il y a peu de temps encore comme des visions d'avenir et des rêves s'est mué en réalités. Certes les décisions de Maastricht doivent encore être ratifiées et mises en pratique, mais, pour autant que nous puissions en juger, le processus qui conduit à la réalisation de l'Union européenne est désormais irréversible.

Cet approfondissement de la Communauté entre les Douze signifie logiquement aussi que la voie vers un élargissement du cercle des membres est désormais ouverte. Les chefs d'État et de Gouvernement réunis à Maastricht ont déclaré que des négociations en vue d'un élargissement pourraient s'ouvrir dès 1992, aussitôt achevées les discussions sur les ressources propres pour la période 1993-97 ; cela permet d'espérer un déroulement rapide du processus d'adhésion pour la Suède comme pour les autres pays de l'AELE qui ont posé leur candidature. Avec l'accord sur l'Espace économique européen, des conditions ont été créées permettant des négociations d'adhésion rapides et relativement peu compliquées en ce qui concerne la Suède. On peut considérer que, grâce à l'accord sur l'EEE, les deux tiers du travail qu'implique une adhésion à la Communauté ont déjà été accomplis. Pour ce qui est des secteurs restants tels que la politique agricole commune, la politique de la pêche, la politique commerciale, etc., nous ne voyons pas de véritables difficultés. Nous savons ce que l'on attend de nous et nous sommes prêts à accepter l'acquis communautaire. Peut-être dans quelques rares domaines des arrangements transitoires seront-ils nécessaires, mais c'est là quelque chose de tout à fait normal lors de l'admission d'un nouvel État membre.

L'entrée dans la CE — en fait c'est de la future Union européenne qu'il s'agit — revêt une importance décisive pour la Suède, avec son économie internationalisée, ses frontières ouvertes et son système économique fondé sur le marché. Mais ce n'est pas principalement sur la base de considérations économiques et par souci de nos intérêts commerciaux que nous voulons adhérer. Des facteurs politiques, culturels, sociaux et autres jouent leur rôle. La Suède appartient géographiquement, historiquement, politiquement, culturellement et en matière de valeurs démocratiques à l'Europe de l'Ouest. Elle ne saurait se tenir en dehors du processus qui, dans une large mesure, façonne pour nous aussi la société de demain. Nous voulons aider à trouver des solutions communes aux problèmes environnementaux, œuvrer pour une coopération élargie dans le domaine social, veiller sur le libre-échange et l'étendre encore.

Que peut apporter la Suède à la Communauté ? Nous sommes persuadés que nous pourrions contribuer de diverses manières au renforcement de la Communauté — sur le plan politique aussi bien qu'économique. Nous ferons sans aucun doute partie du groupe des pays que l'on appelle couramment contributeurs nets. Cependant l'apport de la Suède ne se limitera pas à cette perspective financière étroite. Grâce à la solidité foncière de son économie, à ses entreprises techniquement en pointe, à sa main d'œuvre qualifiée, à l'importance de ses efforts en matière de recherche et développement, etc., la Suède renforcera la Communauté. Cela qui plus est dans une situation où les demandes adressées de l'extérieur à la Communauté sont de plus en plus considérables. La Suède pourra aussi contribuer à une consolidation de la force politique de la Communauté et de sa capacité de faire face à ces demandes. Du fait de notre situation sur la Baltique et des liens historiques qui nous unissent à nos voisins d'en face, nous avons, avec la Finlande, de sérieuses possibilités de jouer un rôle actif dans le travail d'assistance qui est engagé et qui placera certainement la Communauté devant des défis encore plus grands dans l'avenir.

Je voudrais mentionner, parmi les premières mesures qu'a décidées le nouveau Gouvernement suédois, un effort considérable de soutien aux États baltes ainsi qu'aux pays d'Europe centrale et orientale. Ce soutien représente près de 500 millions d'ECU sur une période de trois ans.

C'est ainsi avec une volonté déterminée et une capacité de contribuer à la poursuite du renforcement de l'intégration que nous nous engageons maintenant dans la voie de l'adhésion. Nous savons que des négociations d'adhésion impliquent beaucoup de travail et qu'assurément des problèmes peuvent se présenter en chemin. Nous sommes cependant animés par une ferme détermination et une ambition de devenir membres de cette famille aussitôt que cela sera pratiquement possible. Le Gouvernement suédois a pour objectif que la Suède puisse devenir membre de l'Union européenne dès le 1^{er} janvier 1995. Il se peut que ce soit là un calendrier ambitieux mais nous avons le sentiment qu'il est parfaitement réaliste.

Auparavant cependant le peuple suédois devra se prononcer par voie de référendum. Nous ne pouvons bien entendu anticiper le résultat de cette consultation mais, à en juger par l'état actuel de l'opinion tel qu'il se reflète dans différentes enquêtes, on trouve dans la population suédoise une solide majorité en faveur d'une adhésion à la CE. C'est sur elle que nous fondons notre politique.